

J.-P. CAPUT

Guide d'expression écrite

« Toutes les règles d'expression »



HACHETTE
Éducation

1366879

JEAN-POL/CAPUT

80

GUIDE D'EXPRESSION ÉCRITE

160 X
8545

 HACHETTE
Éducation

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Nous avons décidé de limiter la liste des ouvrages de référence à quelques titres seulement, tous accessibles aisément et qui ne dépendent pas nécessairement des impératifs scolaires actuels.

1. Orthographe :

- Dictionnaire d'orthographe*, Hachette/Bled.
Cours supérieur d'orthographe, par É. et O. Bled, lauréats de l'Académie française, Hachette.
Guide d'orthographe, par É. Bled et H. Bénac, Hachette.

2. Grammaire :

- Le Bon Usage*, 12^e édition, par M. Grevisse (revue par A. Goosse), Duculot, 1986.
Guide de grammaire, par A. Hamon, Hachette, 1987.
Guide d'analyse grammaticale et logique, par A. Hamon, Hachette, 1991.

3. Vocabulaire :

- Le Dictionnaire de notre temps*, Hachette, 1992.
Le Dictionnaire du français, Hachette, 1989.
Le Dictionnaire des difficultés du français, par J.-Y. Dournon, Hachette, 1990.
Les Mots du français, par A. Hamon, Hachette, 1992.

ISBN 2-01-017 104-7

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41 d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du centre français du Copyright (6 bis, rue Gabriel Laumain, 75010 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Hachette, 1991.
Tous droits de traduction,
de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

AVANT-PROPOS

1. Indications générales :

● Cet ouvrage a des objectifs essentiellement **pratiques** : c'est pourquoi nous ne nous sommes pas appesanti sur les considérations générales concernant la communication — ne faisant que mettre en place les différents éléments qui y entrent en jeu, pour attirer l'attention sur deux points à notre avis fondamentaux : l'émission du message, l'écoute — et leurs conditions de bon fonctionnement, compte tenu d'un troisième point trop souvent négligé : les « conditions de la communication » (c'est-à-dire particulièrement tout ce qui gêne, dont il faut tenir compte et qu'il faut savoir corriger ou neutraliser).

Pour les mêmes raisons utilitaires, nous avons limité la section qui touche à la prononciation et à l'orthographe. En effet, la première est très souvent indiquée dans les dictionnaires; quant à la seconde, elle est magistralement et minutieusement traitée par la série BLED (Hachette éditeur).

● Le public (français et étranger) auquel nous destinons cet ouvrage est le plus large possible, par l'âge, les activités et les compétences en langue française. Nous souhaitons en effet rendre service aussi bien à celui qui a un trou de mémoire qu'à ceux qui ont besoin d'un recyclage en vue soit d'un examen ou d'un concours pour améliorer leur situation (professionnelle ou non), soit pour mieux répondre à leurs besoins d'améliorer leur expression en français.

● C'est pourquoi, sauf lorsqu'il s'agit d'un usage littéraire, nous proposons, à titre d'illustration, des **exemples de la langue courante** et non pas des **citations d'écrivains**; il nous a paru en effet primordial d'apporter la preuve que tel usage est reçu dans la pratique; de plus, lorsqu'il s'agit d'un mot, d'une tournure de type familier, nous le signalons.

2. A quoi peut servir un tel ouvrage ?

● En principe, nous n'avons pas conçu l'ouvrage pour qu'il soit l'objet d'une étude systématique, de la première à la dernière page — ce qui reste possible néanmoins.

● En fait notre but est la **consultation** :

— comment résoudre une difficulté déterminée (ex. : les accords de participes passés, p. 77);

— rechercher les différentes manières d'exprimer sa pensée (ex. : la notion de quantité et ses nuances (p. 113); les idées de volonté (p. 122), de conséquence (p. 136), etc.);

— trouver le mot juste qui correspond à l'idée que l'on a en tête sans rester dans le vague et en évitant les mots passe-partout (ex. : **dire**, p. 168).

● Malgré une étude détaillée des différents registres de langue dans la section consacrée au **style**, nous avons choisi comme norme, sauf indication contraire et explicite, le **français courant soigné**. S'il est nécessaire (surtout pour un étranger) de comprendre pratiquement **tous** les registres attestés actuellement, il est recommandé de n'utiliser, sauf cas exceptionnels, que la langue courante soignée lorsque l'on s'exprime (oralement et par écrit) en public. Y contrevenir expose à être mal perçu — et mal jugé peut-être.

Jean-Pol CAPUT.
Septembre 1991.

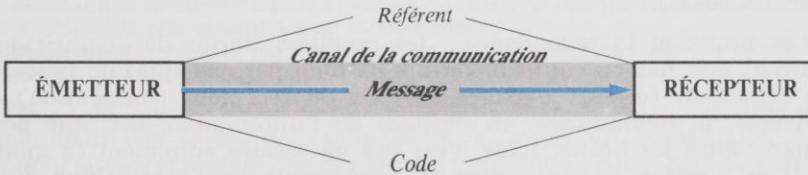
LA COMMUNICATION

CHAPITRE 1

LANGAGE ET COMMUNICATION

I. Théorie de la communication

Toute communication a pour objectif de transmettre un message : elle se présente selon différents types tels que : l'oral direct, le téléphone, l'écrit direct, le morse; la radio, la télévision, l'affiche, etc. Dans tous les cas, elle implique :



1. Étude de ses éléments :

- l'émetteur peut être un individu ou un groupe ;
- le récepteur sera un individu, un groupe, un animal ou une machine (ordinateur) ; la communication n'aura lieu que si la réception entraîne un effet observable sur le comportement du destinataire, même si l'on ne peut parler en l'occurrence de **compréhension** ;
- le message, contenu des informations transmises, constitue l'objet de la communication ;

I. LA COMMUNICATION

- **le canal** est la voie qu'emprunte le message et peut être de différents types : visuel (dessin), sonore (voix), tactile (pression), olfactif (parfum), gustatif (la madeleine de M. Proust). L'on ne peut parler de message que s'il y a volonté de signification : ainsi heurter accidentellement quelqu'un n'entre pas dans ce cadre tandis que le pousser pour qu'il avance plus vite en fait partie. L'emploi simultané de plusieurs canaux est possible : la télévision apporte langage et image en mouvement ;

- **le code** se compose de signes et des règles de combinaison qui permettent son existence comme tel. Lorsque l'on utilise le code, on **encode** ; à l'inverse, on **décode** quand on identifie ou qu'on décrypte. La compétence des deux protagonistes entre en jeu : le message ne passera pas s'ils n'ont rien de commun entre eux (ex. : parler italien à quelqu'un qui ne connaît pas cette langue), il passera de manière restreinte si une fraction seulement de compétence est partagée (ex. : parler italien à quelqu'un qui n'en connaît que des rudiments) ; la communication deviendra plus complète si, par exemple, l'émetteur fait un exposé complexe devant le « grand public » ; et elle sera complète si tout ce qui est émis est compris ;

- enfin, le contexte constitue **le référent** qui peut être **situationnel** : un élément de situation commun à l'émetteur et au récepteur ou des circonstances de transmission (ex. : « allez fermer la porte »), ou **textuel** lorsqu'il s'agit du contexte linguistique, comme dans un roman.

2. Problèmes généraux de la communication :

- Il existe deux types de communication : l'une est **unilatérale** (cas d'une conférence, de l'affiche), l'autre est bilatérale, un **échange** (situation dans un débat).

- Les bruits et la redondance : les premiers, sortes de « parasitage », peuvent être liés au contexte (bruits de fond par exemple) ou provenir de l'émetteur (erreurs d'expression) ou du récepteur (inattention). A l'inverse, la **redondance**, en répétant de l'information, est utile pour lutter contre les bruits, mais n'est pas nécessaire autrement (à moins qu'il ne s'agisse de contraintes de type grammatical : répétition de la marque du pluriel dans « **vous** jouez trop fort »).

3. Théorie de l'information :

L'importance quantitative de l'information est fonction de sa probabilité (inverse de son originalité). Le message le plus économique est donc celui qui véhicule le maximum d'information grâce au minimum de signes ; en théorie du moins, car la limite réside dans la bonne réception du message et dans sa compréhension. Là entre en ligne de compte le « profil » du récepteur.

4. Langage et communication : problèmes généraux :

● D'une manière générale, l'on peut avancer que le langage est le moyen de communication le plus courant entre les humains. Mais celui-ci peut aussi être employé pour s'exprimer. Pour F. de Saussure, le langage est un système de signes socialisé — la notion de système impliquant des règles d'association et un contexte; c'est donc aussi un phénomène culturel, ne serait-ce que du fait qu'il est appris.

● Quelques définitions :

langage : système de signes socialisés;

langues : cas particuliers du langage;

signe : notion de base de la linguistique, c'est la plus petite unité ayant une signification dans un code donné; il faut encore distinguer le **signifiant**, élément matériel, perceptible, le **signifié**, élément conceptuel, non perceptible; le **référént** est « l'objet réel auquel renvoie le signe dans un énoncé particulier ».

Ex. : **signe** : un billet de cent francs;

signifiant : les caractéristiques formelles et distinctives du billet et le fait d'être un billet de banque;

signifié : sa valeur de cent francs;

référénts : le pouvoir d'achat correspondant, la notion de monnaie, etc.

N.B. : Le référént permet parfois de lever une ambiguïté, comme pour les homonymes. Ex. : une **pièce** (de monnaie, sur un pantalon, élément d'un appartement);

— **code** : ensemble des signes et des règles permettant l'élaboration et la compréhension d'un message;

— **dénotation** : désignation pure et simple de ce à quoi renvoie le signifiant. C'est, par exemple, le rôle essentiel d'un dictionnaire;

— **connotation** : désigne tout ce qu'évoque ou suggère le message (sa valeur est subjective, le plus souvent).

● Dans une langue, il faut le plus souvent différencier des **registres** qui constituent des sortes de « sous-langues », ayant un vocabulaire, une prononciation, et parfois une grammaire spécifiques. Ainsi parlera-t-on de langue soignée, familière, populaire, etc. Nous étudierons en détail ce problème dans le chapitre consacré au **STYLE**. Disons simplement que le choix d'un registre déterminé — ou d'un mélange — joue sur la communicabilité et qu'il est, en pratique, nécessaire de définir un **bon** langage.

● Le **lexique** est constitué de l'ensemble des mots appartenant à une langue donnée. Les conditions de fréquence maximum d'emploi d'un mot sont sa brièveté, son ancienneté, une origine populaire et la plus grande polysémie possible (ainsi de *dire*, *faire*, *mettre*, etc.). Il convient de distinguer le lexique **disponible** (= connu) de celui qui est **employé**; la différence entre les deux peut être de **un** (utilisé) pour **huit** (connus).

I. LA COMMUNICATION

L'emploi d'un terme est lié à une connaissance relativement étendue de ses différents sens. La communication repose donc dans ce domaine sur un vocabulaire à la fois commun et compris de la même manière chez l'émetteur et le récepteur. Il ne faut pas négliger l'aide qu'apportent sur ce point nombre d'éléments non linguistiques, tels que mimiques, gestes, etc.

● **Champs sémantiques et champs lexicaux** : les premiers consistent dans l'ensemble des significations que prend un mot dans un énoncé donné ; les seconds dans l'ensemble des mots désignant ou évoquant la même chose.

II. Langue écrite et langue parlée

Ce sont, pour une même langue comme le français, deux systèmes différents, d'où la nécessité de les étudier séparément. Ainsi, Voltaire déjà faisait remarquer que les signes constitutifs du mot *oiseau* sous forme écrite sont **tous** différents de ceux qui notent sa prononciation (waso).

Les signes unitaires minimums dans le langage oral sont des *phonèmes* (des sons), dans l'écrit des *graphèmes* (signes écrits). Sur le plan grammatical, les changements de nombre et de personne (pour les verbes), de genre et de nombre (pour noms et adjectifs) sont différents dans les deux codes. Sur le plan du vocabulaire, la situation intervient : à l'oral, en principe, il y a coprésence de l'émetteur et du récepteur, tandis que l'écrit impose des indications complémentaires et des précisions. L'expressivité se notera oralement par le rythme, l'intonation et, éventuellement, par une accentuation expressive (cas de mise en relief par exemple) ; par écrit, seule la ponctuation véhiculera ces informations ; sinon, l'on devra utiliser des explications et des indications concernant mimiques, gestes, etc. (la mise en scène le précise pour le théâtre).

En conséquence, il faudrait enseigner oral et écrit séparément pour éviter deux écueils : *l'écrit dans le parlé*, souvent reproché dans les conseils normatifs, et l'inverse, *le parlé dans l'écrit*, fait des personnes d'une instruction limitée.

III. La rhétorique

Elle s'applique d'abord à l'organisation du discours ; la démarche suggérée est celle-ci : trouver d'abord ce que l'on a à dire, puis disposer ces éléments en fonction de l'objectif à atteindre ; rechercher les figures (modes de présentation) et enfin savoir s'exprimer de manière expressive et efficace.

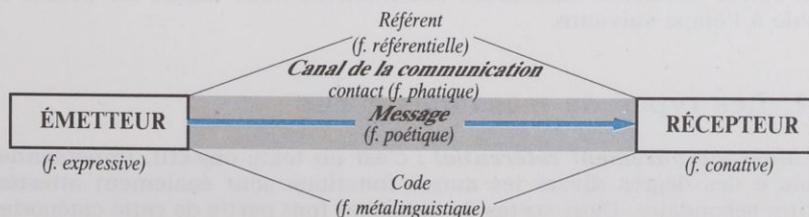
Les *figures* en font partie, certaines réservées au langage littéraire, mais d'autres très employées jusque dans la langue courante (populaire); nous en ferons une étude rapide mais assez complète au chapitre du **STYLE**. Si la rhétorique a une réputation discutable actuellement, elle n'en reste pas moins utile, employée limitativement, dans le cadre des techniques d'expression.

IV. Les fonctions du langage dans l'expression et la communication

L'on distingue **six** fonctions, traditionnellement :

- la fonction **expressive**, qui traduit l'attitude de l'émetteur vis-à-vis de la situation et du contenu de son message (par exemple ce qui traduit les émotions de celui qui s'exprime);
- la fonction **conative**, le destinataire qu'elle met en cause (ainsi de l'ordre donné);
- la fonction **référentielle** (ou dénotative) qui renvoie aux référents textuels ou situationnels (ex. : le sexe, le temps, etc.);
- la fonction **phatique**, centrée sur le contact physique ou psychologique, se marque dans les formes de politesse, les marques d'hésitation, le «allo» au téléphone, etc., termes vides de sens mais qui maintiennent le contact entre les interlocuteurs, notamment en «meublant» les silences qui risquent d'engendrer le malaise;
- la fonction **métalinguistique** donne des explications, des précisions sur le code du langage (les dictionnaires de langue en font grand usage);
- enfin, la fonction **poétique**, centrée sur le message en tant que tel, joue sur les structures, le rythme, les sonorités, etc.

On peut compléter ainsi le schéma de la communication que nous avons proposé au départ, étant bien entendu que dans pratiquement tout message plusieurs fonctions sont attestées, même si l'une d'elles est dominante; le contexte joue évidemment son rôle à ce niveau.



CHAPITRE 2

EXPRESSION ET COMMUNICATION ÉCRITE

I. L'écriture

Elle fixe les signes de la langue selon Saussure et a seule permis la conservation des messages avant le disque, le magnétophone et le magnétoscope. D'abord synthétique et idéogrammatique (constituée de symboles stylisés), elle est devenue analytique, passant de la phrase au mot puis au signe graphique, le graphème. Apparut enfin l'alphabet phonétique, obéissant au principe : un son, un signe.

L'écriture, de plus en plus mécanisée, offre de multiples avantages : beaucoup moins mouvante que l'oral (cf. les « accents » régionaux), elle peut établir une communication différée et dépasse même les limites de la simple communication.

Dans ce cadre, l'émetteur a la tâche d'encoder, certes, mais aussi d'élaborer la mise en pages, la disposition typographique ; la connaissance du code est requise du destinataire : c'est la lecture.

II. Le message écrit

La finalité du message détermine les fonctions de celui-ci ; la fonction référentielle en est la base ; presque toujours présente en effet dans l'écrit, c'est l'information brute, objective — sèche si cette dernière ne s'accompagne d'aucun jugement ou commentaire. L'écrit est plus explicite que l'oral, du fait qu'il est différé dans le temps, dans l'espace ou même les deux.

Les autres fonctions demeurent secondaires ; nous allons les passer en revue à l'étape suivante.

III. Les types de messages écrits

1. Message purement référentiel : c'est un texte objectif, impersonnel, mais à des degrés divers les autres fonctions sont également attestées à titre secondaire. Deux sortes de messages font partie de cette catégorie :

2. Expression et communication écrite

- une **information** donne des renseignements sur des référents réels (concrets ou abstraits); son objectif est de mettre au courant en dégagant l'essentiel exprimé clairement; il s'agit souvent de textes destinés à une documentation rapide. Il faut être bref, clair, concis;
- le **compte rendu** décrit le déroulement d'un événement (quand l'information ne faisait que le faire connaître); il peut renvoyer à des référents réels (= texte descriptif) ou textuels (ce sont les résumés).
- la **fiche de lecture** est un texte mixte puisqu'une appréciation s'ajoute au compte rendu.

2. La fonction phatique, en facilitant la communication, vise à une meilleure lisibilité. Elle joue sur quatre plans :

- **l'écriture**;
- **les mots**, qui doivent être brefs, courants, polysémiques et simples; la répétition, tout en évitant le «délaiage», peut être utile sur ce plan;
- pour la **structure des phrases**, il faut faire ressortir nettement les articulations; les propositions seront courtes (de 10 à 30 mots); les syntagmes resteront groupés (on ne dissociera pas le nom de son complément par exemple); les constructions «acrobatiques» seront proscrites au profit des structures de phrases les plus connues;
- enfin la **typographie** privilégiera les caractères droits et assez gros; les lignes auront une longueur relativement limitée; l'interligne sera moyen : restera à adapter la mise en pages au message.

3. La fonction expressive, introduisant la subjectivité, se marque de manière variable selon les messages :

- le **rapport**, dont le but est la décision, puis l'action, doit avoir une construction soignée, une présentation nette et claire;
- le **compte rendu critique**, comme l'indique ce qualificatif, exprime un jugement et reflète des degrés de subjectivité divers (celle-ci est réduite si l'on fait appel à des justifications scientifiques ou techniques); il peut se présenter sous deux formes : d'abord une présentation objective, suivie du jugement; un mélange constant des deux éléments;
- la **lettre**, à des degrés divers selon son contenu, son but et son destinataire, est un message à caractère personnel.

N.B : Le *je* peut prendre plusieurs masques; citons le *nous* (de majesté, utilisé par un chef d'État : «Nous, Louis, roi de France...», de modestie, employé par un auteur : dans cet ouvrage nous avons tenté une synthèse...»), le *il* (devenu rare : «Monsieur a-t-il obtenu satisfaction? Est-il content?»), les tournures impersonnelles; d'autres moyens existent encore : sélection des éléments évoqués, ordre de présentation, sémantisme, caractère laudatif ou dépréciatif donné, manipulation de la ponctuation, etc.

I. LA COMMUNICATION

4. La fonction conative implique plus ou moins directement le destinataire (usage de l'impératif, de la deuxième personne en particulier), mais elle nécessite une adaptation à la personnalité du lecteur, notamment pour le choix des arguments, les moyens de persuasion. L'on rencontre cette fonction jusque dans des documents en principe objectifs, si leur visée est de persuader. La fonction conative se marque dans le récit par la dramatisation, le découpage en actes, séquences, épisodes.

5. La fonction métalinguistique, consistant à définir, à expliquer, trouve sa place dans les travaux d'analyse, d'explication, de commentaire (portant sur des textes littéraires notamment); il s'agit souvent de dégager l'idée directrice, en y rattachant les éléments secondaires.

6. La fonction poétique dans les textes **non littéraires** intervient chaque fois que forme et structure du message renforcent ou nuancent le contenu; elle s'exprime spécialement par les images, le jeu des sonorités et le rythme.

- ▶ A l'écrit comme **oralement**, l'attitude de l'émetteur et son choix des différentes fonctions, donc des moyens à mettre en œuvre, conditionnent le contenu du message, son substrat informationnel. La situation de communication intervient aussi : objectif à atteindre, personnalité du destinataire.

IV. La communication et l'expression littéraires

Elles occupent une place à part et nous ne l'évoquerons que rapidement, le présent ouvrage ne visant pas prioritairement l'étude ou la production de tels textes.

1. Éléments constitutifs :

- **l'émetteur** est un auteur qui crée et met en forme une œuvre qui allie le souci de création à celui de communication dans des proportions variables;
- **le destinataire** est un public virtuel plus ou moins précis. Les données qui interviennent sur ce plan tiennent à l'habitude (l'auteur a-t-il **son** public ou n'en a-t-il pas de spécifique *a priori*?); le genre littéraire (*ex.* : comparer poésie et roman policier sur ce plan); les types de production et de diffusion (du feuilleton dans un journal à l'édition de luxe, en passant par le «livre de poche»);
- **le canal de communication**, celle-ci étant différée et unilatérale, est généralement le livre avec lequel le lecteur potentiel a d'abord un contact physique puis intellectuel et affectif;

2. Expression et communication écrite

- **le contenu du message**, initialement fixe, varie en fait avec la personnalité du lecteur et son temps, l'une et l'autre jouant le rôle d'un filtre déformant ;
- **le code**, complexe, dépend, entre autres, des compétences respectives de l'auteur et du lecteur ; de plus, la visée esthétique prédomine chez le premier et **peut** être recherchée en priorité par le second.

2. Les fonctions dans ce type de texte :

- la fonction **expressive**, presque toujours sous-jacente au moins, prédomine là où la personnalité de l'auteur est fortement impliquée : mémoires, autobiographie, poésie lyrique, etc. ;
- la fonction **conative** se rencontre dans les discours, les sermons, les œuvres engagées en général ;
- on trouvera une fonction **référentielle** dominante dans les œuvres historiques et légendaires ;
- les œuvres didactiques donnent la priorité à la fonction **métalinguistique** ;
- un texte où le désir, le besoin de communiquer occupent une très large place joue essentiellement sur la fonction **phatique** ;
- la fonction **poétique**, bien sûr, est le fondement du message littéraire, quand elle ne se manifeste pas à l'état pratiquement exclusif, dans une poésie « pure », comme chez les Parnassiens français.

Dans tous les cas, la connotation est très importante, sinon essentielle puisqu'elle donne largement son sens à l'œuvre ; elle impose le plus souvent une lecture à plusieurs niveaux — ce qui justifie, à titre d'entraînement, les exercices scolaires et universitaires dont ces textes sont l'objet.

EXPRESSION ET COMMUNICATION ORALE

I. Éléments et caractéristiques

1. Conditions physiques et physiologiques :

Elles sont de trois ordres : liées aux qualités du son émis, aux compétences du récepteur, notamment à son attention et à sa personnalité ; enfin il faut tenir compte des « bruits », d'ordre physique, psychologique et linguistique.

2. La rétroaction (ou « feed-back ») :

« Ensemble des signes perceptibles permettant de connaître le résultat de l'émission du message », elle peut être verbale ou non verbale ; capable de corriger les effets perturbateurs des « bruits », elle favorise la communication et dissipe les tensions possibles entre émetteur et récepteur(s) — d'où sa grande utilité ; mais rétroaction ne signifie pas compréhension.

3. Les différents types de communication orale :

Ils dépendent de la situation du récepteur :

- s'il est présent ou proche, le contact est immédiat. Le message téléphonique s'y rattache, malgré l'éloignement spatial. L'on est en situation d'échange (cas de la conversation) ou de non-échange (ex. : une conférence) ;
- si le récepteur est absent ou éloigné, l'échange est exceptionnel, différé et généralement partiel ; c'est le cas lorsqu'une station d'émission de radio ou de télévision pose des questions à ses récepteurs. Le non-échange demeure le cas le plus général (le message est diffusé, soit de manière strictement orale — radio —, soit de manière mixte — télévision, cinéma).

II. La communication orale avec échange

1. Le dialogue :

Mettant en jeu à la fois l'émetteur et le récepteur, il implique un sens et un résultat. L'objectif est plutôt un enrichissement réciproque que la

soumission de l'un des partenaires à l'autre. La volonté de se faire comprendre chez l'émetteur et la décision d'écouter et de comprendre chez le récepteur constituent les deux présupposés d'un échange réussi; les exercices de reformulation sont destinés à vaincre les obstacles chez le récepteur. Ils sont fondés sur l'empathie, capacité du récepteur à se mettre à la place de l'interlocuteur et à ressentir ce qu'il ressent.

2. L'interview et l'entretien :

- Dans la première, l'un pose des questions auxquelles l'autre répond. La réussite requiert une préparation sérieuse, de la part de l'intervieweur surtout, qui doit élaborer un questionnaire ordonné et adapté à l'interlocuteur comme à la situation, de sorte qu'il est préférable, au moins par sécurité, de rédiger les questions; quant à l'interviewé, il doit évidemment comprendre ce qui lui est demandé, mais aussi «jouer le jeu», c'est-à-dire répondre franchement, directement, clairement, brièvement.

- L'entretien est un échange de propos, d'idées, d'arguments. Il nécessite une adaptation réciproque des deux interlocuteurs. Il en existe de différents types : l'enquête, proche de l'interview, l'entretien libre ou informel; il peut encore être directif (son plan sera assez rigide et très précis) ou non directif (celui qui joue le rôle d'observateur, après avoir présenté les objectifs poursuivis, doit marquer une attention silencieuse et n'intervenir que pour relancer l'expression de l'autre, suivant des techniques précises, de l'ordre de la psychologie appliquée, qui sortent du cadre de cet ouvrage).

III. Les différents types de réunions avec échange

1. La réunion-discussion :

Un animateur prend en charge un groupe; l'on peut en distinguer deux types, selon que le thème a été préalablement fixé ou que la discussion est préalable à une décision ultérieure à prendre; dans ce cas le fonctionnement est plus directif.

2. Le « brain storming », ou « remue-méninges » :

Fondée sur la puissance créatrice, cette technique a pour but la production intensive d'idées neuves, originales, par un groupe relativement restreint. Quelques règles strictes doivent être scrupuleusement observées, gages *sine qua non* de succès : ni tri ni censure toutes les propositions doivent être acceptées, même si elles reprennent des éléments déjà proposés et même si elles sont hors sujet; on a le droit de s'appuyer sur ce que d'autres ont déjà exprimé; rapidité et spontanéité sont indispensables; la séance sera courte (moins de 30 minutes, en général). L'animateur note les diverses propositions et n'intervient que

I. LA COMMUNICATION

pour inciter à la production ; il relance, parfois reformule une proposition pour aider à abréger un temps mort, peut donner la parole (notamment aux « timides »), mais doit toujours rester non directif. Ce n'est qu'ensuite que s'opèrent le dépouillement, la sélection et la mise en ordre de la masse produite.

3. La méthode des cas :

Un cas consiste dans la description d'une situation concrète, réelle, problématique (là réside son intérêt) dans un cadre donné ; il faut rechercher une solution.

En principe, cinq étapes se succèdent : l'analyse, qui dégage les composantes du problème ; puis l'on recherche le problème central, ce qui aidera à poser les questions clés ; le problème sera ensuite discuté, en envisageant tous les aspects ; puis l'on examine les différentes solutions que l'on peut apporter ainsi que leurs conséquences ; enfin, l'on retient les meilleures solutions et l'on signale les conséquences qui en découlent.

Le rôle de l'animateur est d'abord d'exposer le cas ou, s'il est relativement complexe, d'en faire prendre connaissance individuellement aux participants ; il fait ensuite discuter les différentes propositions ; enfin, il propose ou suscite la synthèse terminale.

4. L'exposé-participation :

C'est une manière vivante de conduire un exposé si, d'une part, le sujet est suffisamment général, de l'autre qu'il ne nécessite pas de connaissances ni spécialisées, ni très précises.

L'animateur doit parfaitement connaître aussi bien le sujet que son auditoire.

La démarche est celle-ci : l'animateur présente d'abord le sujet, en dégage l'importance et s'efforce de susciter l'intérêt général puis sollicite les premières participations. Il ouvre le dialogue grâce à une question bien choisie, dirige les interventions et les réponses dans le sens qu'il a préalablement déterminé ; enfin, il conclut, récapitulant l'essentiel et apportant **si nécessaire seulement** quelques précisions et compléments, tout en soulignant la richesse de l'apport des participants.

IV. Les conditions matérielles de la communication orale avec échange

Elles sont au nombre de trois, essentiellement pour rendre probable la réussite ou au moins la favoriser :

- d'une manière générale, le calme, la disponibilité, un certain confort, de la concentration sont nécessaires ; l'isolement vis-à-vis des « bruits » extérieurs en est une des conditions majeures ;

- selon les objectifs visés et les moyens mis en œuvre, une durée d'une à deux heures est optimale;
- la disposition spatiale est fondamentale : les participants doivent s'entendre (= proximité) et se voir. La disposition des participants et la/les forme(s) des tables ou de la table interviennent ici : l'idéal est de disposer de tables rondes ou ovales, ou encore d'une seule table en forme de fer à repasser au talon de laquelle se place l'animateur. Lorsque le groupe est important, il faut se résoudre à une forme en amphithéâtre, où les participants sont en quinconce sur une même rangée.

Le schéma des communications interpersonnelles, établi par des observateurs, matérialisant la quantité des échanges entre chaque participant, permet d'adopter la meilleure disposition et d'en vérifier le bon fonctionnement.

V. Les problèmes psychologiques dans les réunions avec échange

C'est l'affaire de la dynamique des groupes, section de la psychologie appliquée qu'il est nécessaire de connaître, pour éviter les blocages notamment.

Chacun doit prendre conscience des autres et adapter son comportement en conséquence, mais aussi de l'entité du groupe lui-même, s'y insérer et contribuer à réaliser les objectifs communs. La phase préalable consiste dans la prise de conscience de soi, dans l'ajustement initial puis permanent aux autres.

Trois problèmes sont donc à résoudre : réduire les tensions personnelles et inter individuelles; élucider les conflits et résoudre les problèmes communs.

Le comportement individuel doit refléter des attitudes positives : harmonie et souci de réaliser la tâche fixée, éviter critique *a priori*, silence (généralement ressenti comme désengagement et réprobation), agressivité. Le « déviationnisme » comme un conformisme excessif sont également à bannir. L'animateur devra lutter contre le phénomène de « *leadership* » (= tendance, consciente ou non, à vouloir diriger les opérations); ce danger peut revêtir trois aspects : autoritaire, il s'exprime de manière directe, parfois agressive; manipulateur, il est insidieux et se manifeste par une recherche de domination par une influence indirecte sur les autres; seul, le « *leadership* » démocratique, qui encourage et laisse à chacun une certaine liberté est convenable, parce qu'efficace. Il faut encore dénoncer la dépendance, comportement de celui qui cherche constamment le soutien et l'aide d'autrui, et les attitudes égocentriques qui se marquent par différentes formes de refus ou de dégradation des autres (ex. : sarcasme, indifférence, cynisme).

I. LA COMMUNICATION

Concernant le groupe lui-même, son mode de constitution peut être institutionnel — et les pressions extérieures y sont lourdes —, spontané — peu de pressions s'y manifestent, mais le groupe est fragile et peut se désagréger facilement —, ou enfin artificiel, où le seul ciment entre les participants est l'expérience à laquelle ils sont conviés. Certains groupes seront centrés sur eux-mêmes ou sur l'objectif fixé, selon la nature de la tâche à accomplir. Quant à la conduite du groupe, elle sera autoritaire, démocratique ou non directive, suivant les éléments du groupe et l'objectif à atteindre.

VI. Types de communication orale sans échange

Là, il faut diffuser un message à un public ou absent, éloigné, ou présent, proche mais n'ayant pas la parole. La fonction conative y occupe une grande place qu'il ne faut pas négliger. L'émetteur doit absolument savoir s'imposer. Il en découle trois conséquences :

- il faut caractériser le public cible : nombre de participants, composition et appartenance, circonstances de rassemblement du groupe, code et valeurs en commun ;
- il est nécessaire de préciser la nature et les conditions de la communication : nature du message (simple information, exposé d'opinion), conditions de la communication (lieu, moyens, temps, public, etc.) ;
- certaines conditions sont impératives : en ce qui concerne la voix, la diction, le débit, la présence (comportement corporel et gestuel), l'adaptation aux circonstances comme au destinataire ; la maîtrise de soi et de son sujet.

CHAPITRE 4

LES SYSTÈMES DE SIGNIFICATION

I. Expression, communication et société

L'on peut dire que le langage, mode de communication restant privilégié encore aujourd'hui dans la société, est le fondement des rapports sociaux ; ainsi, plus un message doit toucher de récepteurs, plus il doit contenir d'éléments communs à tous — d'où le risque inévitable de pauvreté en contenu et dans la forme. Là est le problème de qui s'adresse à un grand public. Le phénomène est évident en politique, avec la fameuse « langue de bois » : si cette dernière est par ailleurs bien commode, elle bénéficie des avantages suivants : être stéréotypée, contenir peu de signification spécifique, mais à la fois véhiculer des contenus familiers pour les auditeurs et les lecteurs et se présenter sous une forme contenant beaucoup de clichés mais habillés de quelques astuces donnant l'apparence d'une compétence large et assurée.

1. *Les mass medias :*

Ces moyens de communication de masse sont constitués en systèmes dont les éléments dépendent du contenu du message, de l'objectif recherché et de la cible (= un destinataire collectif, virtuel mais que l'émetteur souhaite conforme à certains critères).

- Ils créent un environnement collectif particulier, caractérisé par le disparate, le fragmentaire et l'hétérogène ; la véritable culture dépend, chez le récepteur, de ses possibilités d'absorption et de son aptitude à relier les éléments donnés de manière éparse et à resynthétiser ;
- en principe, ils devraient mener à une dépersonnalisation des messages et à l'uniformisation de la culture ; la télévision, la radio et la presse en fournissent chaque jour des exemples ; pourtant, la diversification est due à l'obligation de se plier aux exigences particulières, malgré le souci de satisfaire le plus grand nombre ; mais ces deux tendances ne sont pas complètement antagonistes. La presse non régionale, par sa diversification, marque son dessein de viser des publics différents, tant par leurs opinions que par leurs préoccupations majeures (professionnelles par exemple) ou secondaires (les violons d'Ingres). Si les medias ont un énorme pouvoir de récupération et de transformation, ils utilisent, dans le cadre du réemploi, simplification mais aussi séduction ; ils véhiculent des

I. LA COMMUNICATION

idées reçues certes, mais aussi à recevoir; ils font appel de manière intensive aux motivations conscientes, mais encore inconscientes — allant jusqu'à la publicité «subliminale». Celle-ci, destinée à influencer malgré lui le destinataire au niveau du subconscient, est actuellement interdite en France.

- quel que soit leur support, ils s'affranchissent de la prééminence de l'écrit, du fait de leur utilisation rapide (et éphémère), de leur grande diffusion simultanée et de la restitution qu'ils proposent d'éléments signifiants et expressifs non transmissibles à l'écrit;
- un clivage important existe entre l'émetteur et le récepteur — le premier étant d'un niveau généralement très supérieur à celui du second; d'où une certaine domination, puisqu'il n'y a, en principe, pas rétroaction; cependant les exemples de publicités — et donc d'achats — rejetées ne manquent pas.

2. Les codes sociaux :

Reflets des valeurs et des hiérarchies d'une société, ils sont soit linguistiques, comme les formules de politesse, soit non linguistiques, tels les uniformes; ils peuvent être latents, implicites ou explicites; en fait, «*tout est signe*» — de là l'importance des rituels.

Les mass media ont beaucoup contribué à les figer, dans leur souci d'être faciles à décoder — entre autres raisons.

3. Codes sociaux et idéologies :

Il faut ici souligner l'importance des connotations, généralement symboliques ou métaphoriques. La sémiologie, qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale, s'attache à les étudier, en en dissipant les apparences et en faisant prendre les signes pour ce qu'ils sont.

II. Expression et personnalité

1. «*Parler, c'est s'affirmer face aux autres*»; à tout le moins, l'individu exprime, ou trahit, sa personnalité par le langage : la parole à la fois organise le monde, en distinguant et en classant les éléments constructifs, et fixe le savoir (dans la mémoire), le rend maniable et donc utilisable.

2. Les obstacles sont de trois types et correspondent aux trois aspects de l'activité langagière : physiologique (mutité, surdité), psychologique (différents blocages et distorsions, spécialement par interprétation, interviennent) et linguistique, par une maîtrise insuffisante du code. Lorsqu'il y a échange, la communication s'élabore par approximations successives

4. Les systèmes de signification

— la connaissance ou simplement la prise de conscience des difficultés facilitant et accélérant le processus.

3. Le langage exprime la pensée ; d'où les problèmes de traduction, car chaque langue traduit une conception du monde qui lui est plus ou moins propre. Il n'en reste pas moins que des difficultés d'expression traduisent souvent un amoindrissement de la pensée, tandis que certaines nuances sont considérées comme indicibles ; mais ce sont là des cas limites.

4. Une expression libre est-elle possible ? Malgré des unités et des règles d'association en nombre limité (= le code) pour chaque langue, le nombre de productions que l'on peut obtenir à partir de là est extrêmement élevé ; c'est au niveau de la communication que se situent les limites : l'originalité, dérivée de la vision individuelle des choses ; les habitudes collectives — stéréotypes — constituent des gênes à l'intercompréhension.

5. Relève du langage de l'inconscient tout ce qui est lapsus, rêve — en un mot, tout ce qui nous échappe. Mais il s'agit là d'un phénomène irrationnel, hors normes, qui n'entre pas dans le cadre des techniques d'expression et de communication.

ORTHOGRAPHE ET PRONONCIATION

L'oral et l'écrit constituent deux systèmes distincts auxquels correspondent deux modes de notation : l'alphabet graphique, communément appelé « l'alphabet » et l'alphabet phonétique. Pour ce dernier, nous adoptons ici la transcription proposée par l'Association phonétique internationale (A.P.I.). Notre point de vue sera phonologique : nous ne retiendrons comme pertinents que les traits phoniques qui permettent de distinguer deux mots sans tenir compte des particularités individuelles ou régionales; de plus, nous nous référons à la **norme**, c'est-à-dire au français soigné, intermédiaire entre la langue à tendance esthétique (littéraire) et la langue courante plus ou moins familière. Ces choix se justifient par l'objectif pratique de cet ouvrage qui doit aider à s'exprimer, notamment dans le cadre professionnel, et non décrire tel ou tel parler déterminé.

CHAPITRE 1

PRONONCIATION

I. Sons et articulation

1. Définitions :

« Les **sons** du langage sont produits par l'expiration de l'air provenant des poumons. L'ensemble des mouvements qui règlent la disposition des organes pour la production de chaque son est l'**articulation** » (M. Grevisse, *Le bon usage*, 12^e éd., § 16).

II. ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION

Il existe trois catégories de sons : les voyelles, les consonnes et les semi-voyelles ou semi-consonnes. La phonétique étudie les sons tels qu'ils sont produits, tandis que la phonologie les considère du point de vue de leur fonction dans une langue. Le **phonème** est le son minimum capable de distinguer un mot d'un autre, ainsi de la voyelle dans la série suivante :

► **ma, me, mie, mon, mou, mue ; (ma), (mə), (mi), (mō), (mu), (my).**

La langue française comprend 34 phonèmes : 16 voyelles, 3 semi-consonnes et 19 consonnes, dont le (ʒ) que l'on trouve dans **parking, smoking**.

2. Tableau des phonèmes du français (A.P.I.) :

Consonnes :					
[p]	<i>père</i>	[f]	<i>feu</i>	[l]	<i>lame</i>
[t]	<i>table</i>	[v]	<i>vite</i>	[ʀ]	<i>règle</i>
[k]	<i>canard</i>	[s]	<i>sol</i>	[m]	<i>mère</i>
[b]	<i>bal</i>	[z]	<i>zèbre</i>	[n]	<i>nid</i>
[d]	<i>dormir</i>	[ʃ]	<i>chèvre</i>	[ɲ]	<i>agneau</i>
[g]	<i>gomme</i>	[ʒ]	<i>jour</i>	[ŋ]	<i>smoking</i>
Semi-voyelles :					
[j]	<i>lieu</i>	[ɥ]	<i>huile</i>	[w]	<i>ouate</i>
Voyelles :					
[i]	i	<i>image</i>	[y]	u	<i>mur</i>
[e]	é fermé	<i>église</i>	[ø]	eu fermé	<i>peu</i>
[ɛ]	è ouvert	<i>père</i>	[œ]	eu ouvert	<i>peur</i>
[a]	a antérieur	<i>bac</i>	[ɔ]	e muet	<i>fermeté</i>
[ɑ]	a postérieur	<i>base</i>	[ɛ̃]	in	<i>fin</i>
[ɔ]	o ouvert	<i>col</i>	[ɑ̃]	an	<i>élan</i>
[o]	o fermé	<i>repos</i>	[ɔ̃]	on	<i>monde</i>
[u]	ou	<i>cou</i>	[œ̃]	un	<i>brun</i>

N.B. : Lorsque dans la transcription [:] figurent après une voyelle, cela signifie que celle-ci est longue.

► **local/le bar** = [lɔkal] / [lɔba:ʀ].

La **syllabe** est « un groupe de sons que l'on prononce par une seule émission de souffle » (Id., *ibid.*, § 19). Les unes sont ouvertes, quand elles se terminent par une voyelle, comme dans j'**irai**, les autres sont fermées et se terminent par une consonne prononcée : il **court**.

3. Les figures de rhétorique

- entre l'action et l'instrument de celle-ci : L'Ange exterminateur, le châtement à la main... (*châtiment* à la place de *l'épée destinée à punir*);
- entre le contenant et le contenu : Boire un verre (= *le contenu de ce verre*);
- entre le symbole et ce qu'il évoque : L'alliance du Trône et de l'Autel (*le trône symbolise le pouvoir royal, l'autel la religion*);
- entre le lieu de fabrication et la chose fabriquée : Un camembert (= *fromage théoriquement fabriqué à Camembert, puis fabriqué selon la méthode utilisée initialement à Camembert*) / Boire du bordeaux (= *du vin de Bordeaux*).
- entre l'artiste et sa création : un Rubens (= *une peinture de Rubens*);
- entre la partie et le tout : L'agriculture manque de bras (= *de personnes qui y travaillent*);
- entre le concret et l'abstrait : « *Cet âge est sans pitié* » (La Fontaine), où âge représente *les enfants*;
- entre la matière et la chose : Ce bronze est magnifique (= *cette statuette en bronze*).

3. La catachrèse :

Elle utilise une analogie pour représenter quelque chose qui n'a pas de désignation propre : Les ailes d'un moulin.

4. La synecdoque :

Sorte de métonymie qui évoque la partie grâce au tout ou l'inverse : Chercher un toit (= *une maison*) / Laver la cuisine (= *le sol de celle-ci*); de même entre l'espèce et le genre : La saison des roses (= *des fleurs, en général*) / Infortunés mortels que nous sommes! (*mortels* = *les hommes*).

5. La périphrase :

Elle consiste dans le remplacement du mot propre par une expression plus longue, souvent imagée et tendant à caractériser ce dont on parle : L'homme de la rue (= *les gens, en général*).

III. Les figures de grammaire

En jouant sur la syntaxe de la phrase, elles permettent de modifier l'expression de la pensée.

1. L'inversion :

Pour des raisons de mise en relief, elle consiste dans le renversement de l'ordre de la phrase : Sur une végétation rase et pâmée sous le soleil, pas un souffle ne passait.

VI. STYLE

2. L'ellipse :

On supprime un terme essentiel pour obtenir plus de rapidité, de force ou un effet de surprise. Le risque est d'entraîner l'obscurité ; le contexte doit donc être d'autant plus explicite.

«Le voilà dans le sable jusqu'au ventre... La bouche crie, le sable l'emplît : silence.»

(V. Hugo, *L'Enlèvement*)

3. Le pléonasme

Il consiste dans l'emploi de termes qui se répètent ou se reprennent, pour obtenir un effet de renforcement, d'insistance ; il doit donc être volontaire pour éviter d'être taxé de faute de langue : Mais puisque je vous dis que c'est la vérité, la **vérité vraie!** En revanche, **monter en haut, reculer en arrière** sont considérés comme des erreurs à éviter.

4. La syllepse :

Elle consiste à effectuer l'accord entre les mots non suivant la grammaire, mais selon l'idée dominante ; elle se produit dans le cadre du pluriel, le plus souvent avec un mot à sens collectif (« foule », « peuple ») ou un nom singulier pris dans un sens générique ; ce cas, à éviter car on ne peut en tirer aucun effet volontaire, se produit dans des phrases assez ou très longues, où la discordance peut échapper à son émetteur comme elle a des chances, oralement, de ne pas être perçue par le récepteur. Un exemple de Bossuet : « Quand le peuple hébreu entra dans la Terre Promise, tout y célébrait leurs ancêtres. »

5. Le chiasme :

Il se produit lorsqu'une paire de termes (par exemple, nom + adjectif) est reprise, mais dans l'ordre inverse ; citons la célèbre formule de Molière, dans *L'Avare* : « Il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger. » Autre exemple : *C'est blanc bonnet et bonnet blanc.*

IV. Les figures littéraires

On les appelle aussi « *figures de pensée* ». On ne joue plus là avec les mots ou avec la syntaxe, mais c'est une tournure d'esprit particulière qui préside à l'expression.

1. La comparaison :

Très courante, elle consiste à rapprocher, de manière plus ou moins imprévue et imagée, deux éléments pouvant avoir un point de ressemblance : Il est rusé comme un singe/myope comme une taupe, etc.

Lorsque la comparaison classe et rassemble toutes les caractéristiques d'un élément pour les opposer systématiquement à celles d'un autre

élément, l'on a un **parallèle**. Une comparaison suivie est une **allégorie** ; si un tel texte introduit une leçon de morale (par exemple, les *Fables* de La Fontaine), c'est un **apologue** ; dans un cadre religieux, c'est une **parabole** (la parabole de « l'enfant prodigue » dans *La Bible*).

2. L'ironie :

On dit le contraire de ce que l'on pense, mais sans intention de tromper : Vous êtes content, vous voilà fâchés à mort maintenant !

Comme pour l'euphémisme, l'antiphrase est un moyen qui s'utilise beaucoup dans ce cadre.

3. L'euphémisme :

Il consiste dans l'atténuation, pour des raisons diverses, de l'idée à laquelle on pense en employant une formulation plus faible : Ce n'est pas mal du tout ! (= *C'est très bien.*)

4. L'antithèse :

Elle consiste à opposer deux mots, deux idées, etc. : Tous se sont enfuis ; lui seul est resté, prêt à faire face.

5. L'hyperbole :

Elle tient à une exagération de la formulation par rapport à la réalité ou à ce que l'on pense réellement. C'est une figure dont il faudrait se servir avec parcimonie alors qu'actuellement elle est extrêmement répandue, sans doute par goût du sensationnel. Je me tue à vous le répéter / Sa conversation est d'un ennui mortel, etc.

6. La litote :

À l'inverse de la précédente, cette figure tient dans une expression atténuée, souvent de forme négative, et donne à l'idée, au sentiment exprimés d'autant plus de force. À condition d'être comprise, cette solution est beaucoup plus frappante que l'hyperbole : Ce vin est agréable à boire (= *il est très bon*).

7. L'interrogation oratoire :

Comme son qualificatif l'indique, il ne s'agit pas d'une véritable question ; elle sert à animer un exposé suivi, en feignant de donner la parole à l'auditoire ou à imaginer une objection, par exemple : Voilà mon analyse de la situation. Que faut-il faire dès lors ? Eh bien, à mon avis,...

8. La prétérition :

Elle consiste à affirmer que l'on ne dira pas, que l'on ne décrira pas ce que l'on va cependant développer. Ce procédé oratoire, quand il est voulu, se rencontre souvent ; mais, inconsciemment, il n'est pas rare chez les personnes prolixes : Je ne vous raconterai pas cette histoire que tout le monde connaît, mais voici comment cela a commencé, etc.

LES REGISTRES DE LANGUE DANS LE FRANÇAIS ACTUEL

I. Introduction

Pourquoi introduire dans une grammaire normative du français actuel une analyse des différents registres (ou niveaux) de langue? C'est que comprendre le français impose de saisir les divers modes d'expression d'interlocuteurs diversifiés et de media multiples, tous empreints de leur spécificité par rapport à un français «de référence» que nous tenterons de délimiter plus loin et qui sera celui que nous proposons comme modèle. Cependant comprendre ne veut pas dire accepter ni *a fortiori* imiter, mais d'abord identifier, ensuite décrypter. Les techniques, sinon les stratégies, de réponse débordent le cadre de cet ouvrage, car elles s'appuient sur la maîtrise des outils linguistiques utiles (connaissance du vocabulaire, des structures syntaxiques propres à chaque registre), mais également sur des évaluations psycho-sociologiques concernant le degré de mimétisme que l'on peut (et doit, parfois) atteindre pour se rapprocher de l'interlocuteur dans la situation de communication donnée sans perdre son identité.

Nous proposerons donc un tableau des différents registres que nous avons jugés significatifs dans le français actuel, assorti d'exemples illustratifs et de brefs commentaires analytiques. Ensuite, nous ajouterons un rapide développement sur des types de français qu'à tort ou à raison l'on rapproche des registres de langue dans la mesure où, eux aussi, constituent des écarts par rapport à la norme.

C'est le moment de préciser la norme que nous proposons dans cet ouvrage. Il s'agit du «*français soigné homogène proprement dit*». Pour l'essentiel, nous ne dérogeons pas à la tradition de la grammaire normative, sinon sur les quelques points suivants :

- Cette langue peut être qualifiée de «*français international*» (plutôt que français parisien, dénomination ambiguë sinon discutable, même sur le plan phonétique), que nous définirons schématiquement ainsi : la langue qui, comprise de tous les francophones, ne trahit aucune origine ni géographique, ni socio-culturelle, ni professionnelle chez celui qui l'emploie. Elle se distingue du «*français des écrivains*», ceux-ci, préoc-

cupés d'expressivité individuelle et d'esthétique, apportant des nuances, des écarts inexploitablement dans le cadre du français pratique et fonctionnel qui constitue notre objectif.

- Sans négliger les règles strictes, nous n'imposerons pas l'interprétation puriste qui serait une chimère, mauvais guide pour l'utilisateur actuel. Ainsi, qui dira — ou même écrira — actuellement : Je voudrais qu'ils vinssent ?
- Cependant, nous mentionnerons toujours ces contraintes, même si elles sont devenues un peu désuètes (cf. l'article, manger **de** bon pain), en les signalant comme telles ; quant aux citations d'écrivains, nous en donnons soit parce qu'elles illustrent un tour qui a force de loi dans l'usage pratique, soit parce qu'elles apportent (au moins pour la compréhension) une nuance intéressante que nous laissons le lecteur juge d'employer ou non sous sa responsabilité.

II. Situation d'ensemble

1. Nature et implications des registres de langue :

Les registres sont des formes particulières de la langue commune, caractérisées par une morpho-syntaxe, un vocabulaire et des traits phonétiques essentiellement suprasegmentaux (relatifs à plusieurs segments [ou unités minimales d'analyse] d'un énoncé) ou spécifiques ; la référence linguistique est la norme véhiculée par les dictionnaires, grammaires et ouvrages d'orthoépée (science étudiant la prononciation la plus usuelle) ; la référence d'emploi consiste dans la situation socio-culturelle et socio-professionnelle des locuteurs comme dans les conditions et le thème de la communication. Il est certain que notre classement adopte la même optique que ceux qui font, véhiculent et diffusent la norme officielle : grammairiens, lexicographes, linguistes et enseignants de la langue. Mais, encore une fois, notre point de vue est pratique et pédagogique : notre classement pourra paraître rudimentaire et les définitions qui suivent sembleront peut-être schématiques sur un plan scientifique. À trop diversifier les registres sans critères suffisamment nets et nombreux, on court le risque de retomber dans le flou et le subjectif.

D'une façon générale, il faut souligner le rôle de l'éducation et de l'instruction vis-à-vis de l'origine sociale, non moins que du milieu socio-professionnel dominant : il peut y avoir antagonisme, complémentarité (ou juxtaposition) ou renforcement. On notera aussi l'importance de l'implication affective, décroissante du registre populaire au registre soutenu ; celle-ci peut décupler ce que l'éducation a tenté de niveler ou de masquer. Les critères les plus représentatifs et les plus fiables pour identifier un registre de langue nous paraissent être à rechercher dans la morphosyntaxe plus encore que dans le vocabulaire. Enfin, à registre égal, l'écrit est toujours plus soigné que l'oral.

VI. STYLE

2. *Bref aperçu historique :*

a) Jusque vers 1945-1950 :

Une certaine stabilité des rapports socio-professionnels et culturels entraîne celle des registres de langue; de là une simplicité relative de l'enseignement du français aux Français comme aux étrangers.

L'on a trois registres essentiellement :

- le français populaire, objet de refus et avec lequel les étrangers sont rarement en contact.
 - le français familier, dit «*relâché*», qui est compris avec condescendance et dont les écarts ne posent guère de problèmes de compréhension;
 - la langue cultivée, avec des nuances de diversification (degrés d'élaboration divers, l'écrit étant plus châtié que l'oral); elle est utilisée par ceux que les étrangers ont des chances de fréquenter et que l'on donne en modèle à tous; c'est aussi le français qu'utilisent les étrangers qui ont appris notre langue.
- Restent les régionalismes, objet de moquerie, voire de franche réprobation, même s'ils se limitent à «*un peu d'accent*» — sauf dans le cadre d'une certaine littérature orale et écrite; ils disparaissent, même sur place, à mesure que celui qui s'exprime est plus cultivé, en général.

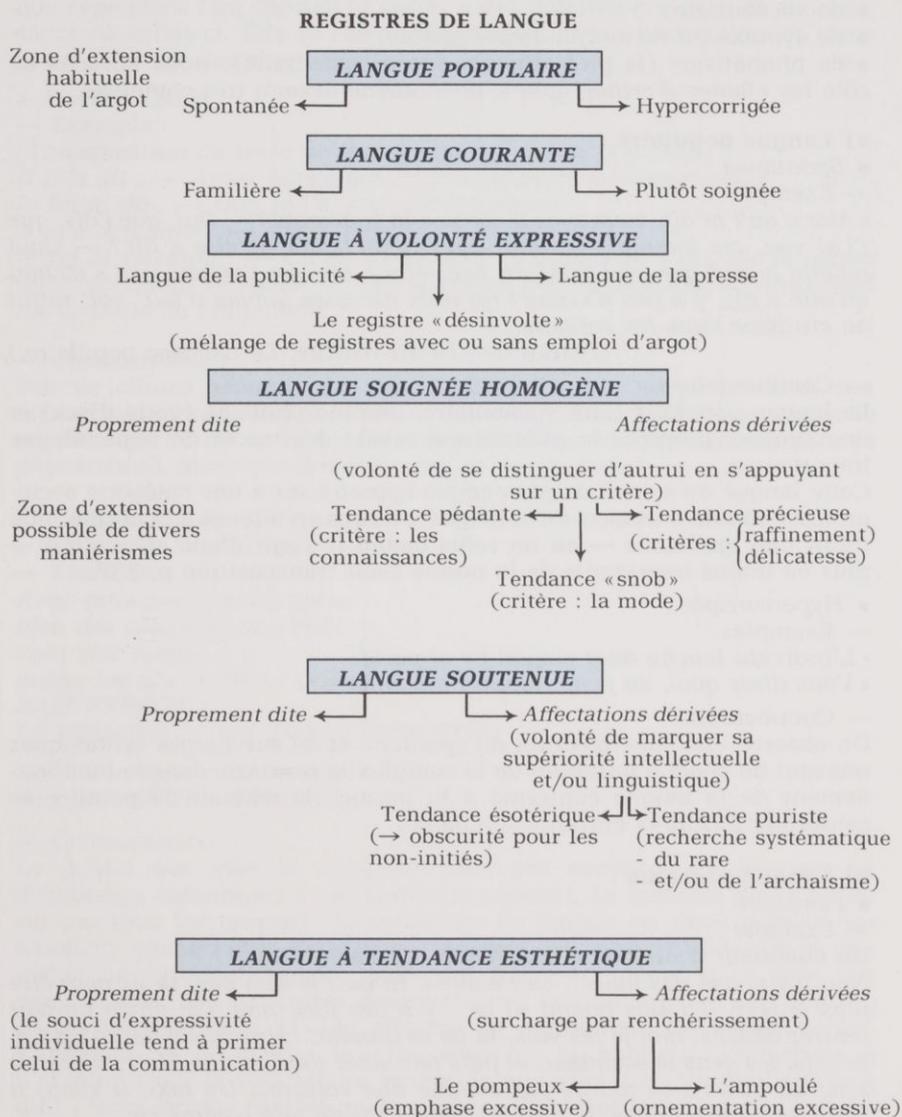
b) *Situation actuelle*

On observe :

- une revendication vive de l'identité régionale — jusqu'à l'agressivité parfois;
- l'argot est à la mode, sous diverses formes;
- de multiples brassages socio-culturels et professionnels; la structuration réelle de la société est différente de la hiérarchie appréciative des registres d'expression;
- la dévalorisation de qui ne peut maîtriser qu'un nombre restreint de registres d'expression (= *registres de langue* + *argot, langue verte et jargons divers*); le raffinement suprême consiste à jongler en mélangeant les registres, par goût prioritaire de l'expressivité à tout prix, de l'exotisme et, chez les jeunes en particulier, de la provocation. L'expressivité se marque par le souci de manifester une supériorité professionnelle (emploi du «*franglais*» et de «*l'hexagonal*»), la contamination des modes d'expression de la publicité et d'une certaine presse visant à frapper, aussi bien sur le plan écrit que sur celui de l'audio-visuel. Étonner, frapper priment le souci d'être correct; l'affectivité prend le pas sur le cérébral et la relative désinvolture de l'oral modèle l'écrit dans la majorité des circonstances.

III. Les registres du français actuel

1. Tableau récapitulatif :



2. Illustrations et commentaires :

Un registre de langue, par différence avec les argots — et la langue verte — comme avec les jargons, se caractérise toujours par des traits :

- de vocabulaire ;
- de syntaxe (et de morphologie, parfois) ;
- de phonétisme (le plus souvent suprasegmentaux) ; nous laissons de côté les « fautes d'orthographe », phénomène devenu très complexe.

a) Langue populaire :

- Spontanée :

— Exemple :

« Alors, qu'i m'dit, vous avez ti causé à la concierge ? — Oui, que j'dis, que j'l'ai vue, cte femme ! — Alors, qu'i m'dit, quoi qu'elle a dit ? — Quoi qu'elle a dit ? que j'lui fais ! Eh ben, elle a dit que l'gérant i va s'fâcher, qu'elle a dit, y a pas d'erreur ! qu'vous décessez jamais d'fair' vot' raffut au cintième dans les colidors... »

(Extrait de : Henri Bauche, *Le Langage populaire.*)

— Commentaire :

La langue populaire a un vocabulaire, une morphologie (**vous disez**) et une syntaxe propres ; le phonétisme révèle des traces de régionalisme importantes.

Cette langue ne se définit pas comme appartenant à une catégorie socio-professionnelle d'usagers de la langue, mais par référence à la norme ; elle trahit une ignorance — ou un refus quand il s'agit d'une affectation — plus ou moins importante de la norme (voir transposition p. 239).

- Hypercorrigée :

— Exemples :

« L'individu louche dont auquel j'y ai parlé »

« Vous disez quoi, au juste, rapport à ct'affaire ? »

— Commentaire :

On observe une superposition du spontané et de surcharges syntaxiques relevant du souci d'imitation de la complexité ressentie dans le fonctionnement de la langue conforme à la norme ; le souhait de paraître se conformer à celle-ci entraîne surcharge.

b) Langue courante :

- Familière :

— Exemple :

Un chauffeur d'autobus à la R.A.T.P., 34 ans (1953) :

Non, j'y pense pas mais... ça t'énerve, tu es... je sais pas, tu es peut-être plus énervé. Tu sais quand tu es... y a des fois, moi, j'ai envie de leur rentrer dedans, moi je les vois, là ils se croient... Une fois à Saint-Lazare, tu sais, les gens descendent, et puis faut aller tourner à la Place, alors, tu sais, un bus, ça se tourne pas comme une voiture... Un taxi, il vient, il allait se mettre là-bas. Il s'arrête juste à ras de moi comme ça.

(Extrait de *L'Élaboration du français fondamental*, Didier.)

4. Les registres de la langue dans le français actuel

— Commentaire :

Cette langue traduit un relâchement par rapport à une norme qui a été intériorisée plus ou moins complètement, ce qui correspond à deux comportements : l'un, à un refus de l'effort de se conformer aux règles que cependant l'on connaît ; l'autre, à des défaillances dans la connaissance de celles-ci. Elle se remarque par des termes particuliers et, dans la syntaxe, par des simplifications essentiellement.

● *Plutôt soignée* :

— Exemple :

(Transposition du texte de français populaire de la p. 238)

Il m'a dit : — *Alors, est-ce que vous avez parlé à la concierge ?*

Je lui ai dit : — *Oui, je l'ai vue, cette femme !*

Il m'a demandé : — *Alors, qu'est-ce qu'elle a dit ?*

Je lui ai répondu : — *Ce qu'elle a dit ? Eh bien, elle a dit que le gérant allait sûrement se fâcher si vous n'arrêtez pas de faire tout ce bruit dans les couloirs du cinquième.*

— Commentaire :

Peu de choses séparent ce registre de la langue soignée, sinon son manque d'homogénéité. Il subsiste des simplifications (en particulier la suppression du **ne** de la négation et celle de nombreux **e** muets dans le phonétisme), ainsi que des éléments de vocabulaire.

c) Langue à volonté expressive :

● *Langue de la publicité* :

— Exemples :

Avec cette petite boîte noire,

bien des constructeurs HiFi

vont voir rouge...

même les plus jaunes !

BASF PRÉSENTE

LE PREMIER AMPLI-TUNER ÉVOLUTIF

Raffiné et léger comme une valse.

Viennois de CHAMBOURCY.

— Commentaire :

Le public que vise la publicité n'est pas constitué de lecteurs ou d'auditeurs volontaires — au contraire souvent. Le message doit s'imposer par tous les moyens ; la correction de langue est donc presque un handicap quand l'effet de surprise, de choc est indispensable. De là une recherche systématique des mots qui frappent, même si ce sont des néologismes, des structures grammaticales surprenantes et raccourcies, d'une ponctuation à la fois affective et expressive. En même temps, s'adressant à la masse, le plus souvent, la publicité s'attachera à n'employer que le vocabulaire général le plus commun. Un publicitaire a dit : « *Nous devons trouver quelque chose d'extraordinaire à dire sur des choses banales.* »

VI. STYLE

- Langue de la presse :
- Hebdomadaire de bon niveau :
- Exemple :

Drogue : la grande lessive péruvienne

« Knock down » pour la coca. L'aviation péruvienne a bombardé puis mitraillé deux aéroports clandestins utilisés par des trafiquants de cocaïne, près de la frontière avec la Colombie et le Brésil. Et — fierté des autorités péruviennes — sans avoir recours à l'aide américaine. En appui de cette offensive, baptisée « Condor 3 », la police a dans le même temps lancé des opérations « anti-drogue » avec la police colombienne en forêt amazonienne (zone frontalière). En 1985, une opération similaire avait déjà « nettoyé » toute la région, mais les trafiquants s'y étaient de nouveau installés... De son côté, le mouvement de guérilla péruvien Sentier lumineux participait, à sa façon expéditive, à l'éradication des « perversisseurs de la jeunesse » en abattant deux drogués, quatre homosexuels et une prostituée. (Le Point, 1986.)

- La presse à sensation :
- Exemples :

Le meurtrier du « taxi » ne savait comment s'en débarrasser.

(Titre de France-Soir.)

Ignoble ! Poignardé et égorgé après avoir chargé un client à la gare de Melun Jacques Fontaine (50 ans, père de famille) est le 33^e « Taxi » assassiné pour quelques francs.

(Titre du Parisien libéré sur le même fait divers.)

- Commentaire :

Ici encore, il s'agit de frapper un public blasé, mais pourtant consentant puisqu'il a acheté le journal. Le récit sera organisé de façon émotionnelle, les registres de langue se mélangeront, le vocabulaire, plutôt concret, s'efforcera de dramatiser, comme les tournures syntaxiques. La ponctuation sera surtout émotionnelle plutôt que logique.

- Le registre « désinvolte ».
- Exemple :

L'été de Beaubourg

Pendant que dix mille personnes s'amusent sur la « piazza », le front bourgeois pleurniche : Saint-Michel a débarqué !

Comme place, c'est tout ce qu'il y a de mochart. Complètement raté et vraiment pas digne de Paris, rien. Comme il s'agit d'une place, attention, destinée à relier le glorieux quartier des Halles rénové à l'illustrissime musée Pompidou-Beaubourg, on pourrait même en dire pis : c'est inculte.

Ce n'est guère qu'un terrain en pente violente délimité en « place » d'un trait simplet. Je l'ai traversé sous tous les angles, je m'y suis posée partout, d'un côté ou de l'autre, en bas et en haut, à mi-pente et à quart-de-pente, je suis allée y regarder du dessus, depuis le musée, pour n'y ressentir que la même première impression : la place se casse la gueule.

Seuls, les fonctionnaires de la raffinerie, **vox populi dixit**, en parlent comme d'une piazza tout en évoquant Sienna dans la plus parfaite imposture culturelle. Pour dix, quinze, vingt mille autres par jour, c'est la place devant Beaubourg, rien de plus. Ils la traversent pour la plupart, quelques centaines l'habitent, pour quelques heures. Qu'elle soit belle ou moche, ils s'en balancent.

(Katia D. Kaupp, in Le Nouvel Observateur, 6 août 1979.)

— Commentaire :

Comme on le voit, le trait dominant est un mélange de registres. Mais il faut distinguer les mélanges **involontaires** de ceux que nous observons ici. Les premiers témoignent d'une connaissance, ou au moins d'une maîtrise insuffisante de la langue; ils tiennent, le plus souvent, à un décalage entre le registre habituel du locuteur et les conditions spécifiques de la communication (écart socio-culturel et/ou socio-professionnel entre les interlocuteurs, par exemple) ou le thème abordé; l'hypercorrection s'y rattache.

Ce qui nous intéresse ici, c'est le mélange **volontaire** : phénomène de mode, en même temps qu'affirmation d'une maîtrise acrobatique de la langue; cela témoigne d'un goût du jeu avec le langage qui, sur le plan littéraire, se marque dans l'œuvre de R. Queneau. Ces mélanges s'observent surtout dans des cercles clos d'interlocuteurs (plus rarement en face d'un interlocuteur de milieu plus modeste, sauf volonté de marquer sa distance vis-à-vis de celui-ci), dans des conditions plus ou moins informelles, mais quel que soit le sujet de la conversation; cela reste le fait de milieux socio-culturels assez favorisés. Cette manière de s'exprimer traduit parfois une volonté de mise en relief, un souci de surprendre l'auditoire, sinon de le provoquer. Sur le plan stylistique, le souci d'expressivité personnelle plus ou moins originale équilibre l'intention de communication et la volonté de marquer son appartenance à un groupe socio-culturel et socio-professionnel. C'est, à notre avis, un phénomène daté : sur le plan individuel, cela concerne des individus de moins de cinquante ans; collectivement, ces mélanges ont acquis droit de cité dans les années 1960-1968. C'est aussi une forme de désinvolture affichée qui reste, souvent, plutôt caractéristique de l'oral que de l'écrit.

d) Langue soignée homogène :

● *Proprement dite :*

— Exemple :

La différence entre le socialisme et le libéralisme ne doit pas être cherchée dans un attachement plus ou moins ferme à la liberté — mais dans la source assignée à des libertés également exaltées et également promises : les socialistes la situent exclusivement dans l'État; les libéraux voient dans l'État le plus efficace et le plus dangereux des grands monopoles et la forme moderne de l'absolutisme de jadis.

(Jean d'Ormesson, *Le Figaro Magazine*.)

— Commentaire :

Cette langue correspond aux normes grammaticales du bien dire et du bien écrire; c'est celle, ponctuation comprise, que nous proposons dans cet ouvrage.

● *Affectations dérivées :*

■ *Tendance pédante :*

— Exemple :

Qu'entend-on par régionalisation? La plage à l'intérieur de laquelle ce concept doit se préciser est encadrée par deux formules limites : d'un côté le système d'une

VI. STYLE

centralisation totale qui, sous l'influence dominante de l'administration parisienne, s'est substitué progressivement à la centralisation napoléonienne; de l'autre côté le système fédéraliste tel qu'il a été introduit en Allemagne ou aux États-Unis.

(Jean Capelle, « Pour une structure nouvelle », in *Le Monde*, 6-7/12/70.)

Précisons que le signataire de ces lignes, haut fonctionnaire, est de formation scientifique et qu'il s'agit donc ici de l'expression naturelle d'une démarche d'esprit appuyée sur des connaissances réelles et solides.

— Commentaire :

La langue est châtiée; cependant, elle est envahie de termes techniques et scientifiques, manifeste une prédilection pour les verbes non significatifs, le sens étant porté par les éléments nominaux (d'où l'appellation de « *style substantif* » donné parfois à ce style). C'est dans ce cadre que nous trouvons à la fois le « *franglais* » et « *l'hexagonal* » que nous évoquerons plus loin — à la rubrique des jargons.

■ *Tendance précieuse :*

— Exemple :

Je rassemble ici des ingrédients que je destine à mon ami Lefuneste, Monsieur! Et tirez de ma vue ces sous-produits humiliants. Je vous somme de me fournir le meilleur!

(Extrait de Achille Talon, *La Paire man(ig)ance du style*, par Greg, in *Pilote*.)

— Commentaire :

C'est une exagération tendant vers le style littéraire mais qui, sur un fond de langue soignée, broche des figures de style outrancières, un vocabulaire qui se veut hors de l'usage courant et des effets de ponctuation ou d'intonation et de rythme sortant de l'usage courant.

■ *Tendance snob :*

— Exemple :

Dans *Snobissime*, P. Daninos écrit ces lignes à propos de l'abus fait de l'hyperbole qui, par surenchère, aboutit à l'usure du vocabulaire intensif. Doit-on le suivre entièrement lorsqu'il en rejette la faute sur « la langue de la réclame », selon l'expression de Marcel Galliot, et sur celle des jeunes? C'est une autre affaire, qui ne concerne pas notre propos d'aujourd'hui.

À force de jeter les superlatifs comme l'argent par les fenêtres, et de qualifier le moindre succès de « triomphe » ou un poulet de « divin », on finit par ne plus savoir où l'on en est. Là encore, la publicité est à la source même de l'inflation. Et nous lui emboîtons le pas sans même nous en apercevoir. Que l'on puisse, notamment au cinéma, dans un film publicitaire, parler de super-dentifrice sans provoquer un éclat de rire général, ni même particulier, prouve à quel point nous nous sommes habitués au « super », sinon au ridicule.

J'avais cru que tout était déjà passé au super : les détergents, les shampooings, les préfets, les blue-jeans, les express du Japon. Je me trompais. La dernière chose que nous voyons traitée au « super », c'est un carré : vantant dans sa publicité une nouvelle voiture, une firme annonce : moteur super-carré. Félicitations à l'ingénieur : c'est vraiment la quadrature du cercle.

4. Les registres de la langue dans le français actuel

— Commentaire :

Ce document, un peu long mais significatif, donne avec l'exemple l'essentiel du commentaire; à un vocabulaire, qui change avec les moments, s'associent des procédés expressifs plus ou moins liés à la publicité, à la presse à sensation, du fait de l'osmose qui existe entre eux. Pour s'en convaincre, il suffirait de se rappeler *Les Frustrés*, bande dessinée de Claire Bretecher.

e) Langue soutenue :

● *Proprement dite.*

— Exemple :

Messieurs,

L'homme naît prisonnier, et ce qu'il appelle liberté est tout au plus la possibilité de choisir une servitude. Sans renier les obligations trouvées dans mon berceau, j'ai décidé de la mienne en donnant ma vie aux lettres. Je lui ai dû parfois des épreuves mais aussi de nombreuses joies, dont la plus grande, assurément, est de prendre séance au milieu de vous. C'est un honneur dont je sens tout le prix que d'être admis dans une compagnie chargée de tant de gloire. Avec un élan de tout mon cœur, je vous exprime une gratitude que les mots sont impuissants à traduire avec la chaleur que je souhaiterais.

Le fauteuil auquel vous avez bien voulu m'admettre présente des caractères simples, il est le seul qui fût originalement dévolu à un protestant; Valentin Conrad est également le seul ayant accueilli en la haute personnalité de Marc Boegner un pasteur de l'Église réformée. (...)

(Début du discours de réception à l'Académie française du duc de Castries, publié dans *Le Monde* du 2/2/73.)

— Commentaire :

Ce registre se distingue de la langue soignée homogène par la recherche de la précision, un souci de variété, sensibles dans la syntaxe comme dans le vocabulaire. On y porte une attention particulière à la hiérarchisation de la phrase — en particulier aux enchaînements; on va jusqu'à réactiver des formes devenues plus ou moins caduques dans l'usage courant, comme le passé simple et le passé antérieur de l'indicatif, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif.

● *Affectations dérivées :*

■ *Tendance ésotérique :*

— Exemples :

«L'alphabétisation est impérative, exonérée et désacralisante». Qu'est-ce que cela veut dire? Cela signifie que «l'instruction publique est obligatoire, gratuite et laïque». En quelle langue? En hexagonal. Qu'est-ce que l'hexagonal? C'est le langage qu'on parle dans l'Hexagone. Et qu'est-ce que l'Hexagone? C'est la France.

(R. Beauvais, *L'Hexagonal tel qu'on le parle.*)

— Commentaire :

On le voit par cet échantillon, le point principal porte sur le vocabulaire qui sort du domaine de l'expérience générale des locuteurs courants. Ce sont des termes techniques, scientifiques, parfois d'origine étrangère, que l'on utilise pour faire la preuve de sa compétence et, comme ils sont

VI. STYLE

dépourvus d'explication ou de synonyme compris du grand public, marquer sa supériorité à l'égard de ce dernier. Le support syntaxique est celui du français soutenu.

■ *Tendance puriste* :

— Exemple :

Quels sont donc les impératifs de la méthode nouvelle qui envahit nos écoles et lycées ? Tout d'abord, il est entendu que l'orthographe est inutile. On ne l'enseigne plus. On tolère dans les copies de licenciés en puissance des fautes qu'un instituteur de jadis n'aurait pas admises d'un candidat au certificat d'études primaires. (...)

L'expression orale ayant priorité sur l'expression écrite, le temps n'est pas loin où l'on ne comprendra même plus la lettre d'un fils ou d'un ami. Mais il est posé en vérité d'évidence que les jeunes sont des prodiges, sans grammaire, ni vocabulaire, d'une spontanéité géniale, c'est ce qu'on appelle la créativité.

(Pierre Gaxotte, « Billet », in *Le Figaro*, 1/9/79.)

— Commentaire :

Il s'agit cette fois d'utiliser toutes les ressources de la langue, dans le vocabulaire comme dans la syntaxe, en se fondant sur les règles même les plus intransigeantes et en allant jusqu'à faire revivre des archaïsmes si besoin est. Sauf s'il s'agit d'un sujet qui s'y prête et d'un public averti, cette démarche peut passer pour prétentieuse et archaïsante.

f) *Langue à tendance esthétique* :

● *Proprement dite* :

— Exemple :

Pour moi, j'ai pris en aversion toute possession exclusive : c'est de don qu'est formé mon bonheur, et la mort ne me retirera des mains pas grand chose. Ce dont elle me privera le plus, c'est des biens épars, naturels, échappant à la plupart et communs à tous. (...) Quant au reste, je préfère le repas d'auberge à la table la mieux servie, le jardin public au plus beau parc enclos de murs, le livre que je ne crains pas d'emmener en promenade à l'édition la plus rare, et si je devais être seul à pouvoir contempler une œuvre d'art, plus elle serait belle et plus l'emporterait sur la joie ma tristesse.

Mon bonheur est d'augmenter celui des autres. J'ai besoin du bonheur de tous pour être heureux.

(André Gide, *Les Nourritures terrestres*.)

— Commentaire :

Ce registre témoigne d'un souci prioritaire d'originalité, de la recherche systématique de l'effet. Dans le vocabulaire, des néologismes sont créés aussi bien que des archaïsmes revivent; une attention particulière s'attache aux phénomènes d'harmonie; toutes les subtilités de la langue sont mises en œuvre pour aboutir aux effets recherchés. Des audaces et des innovations syntaxiques peuvent apparaître.

● *Affectations dérivées* :

■ *Le pompeux* :

— Exemple :

Campée sur le roc de l'usage, qui ne demande qu'à bouger, l'Académie ne bronche pas, quels que soient les assauts qu'on lui livre. Elle est du reste entourée,

4. Les registres de la langue dans le français actuel

étroitement gardée dans sa position par tous les mandarins de la littérature, ceux du dedans et ceux du dehors.

(A. François, *Histoire de la langue française cultivée.*)

— Commentaire :

Sur un fond de langue à effet (grâce à divers procédés de style) se greffe un vocabulaire excessivement emphatique et qui dramatise. Ce procédé, lorsqu'il est utilisé consciemment, peut servir à ridiculiser l'importance excessive donnée à un fait, un événement qui n'en mérite pas tant.

■ *L'ampoulé* :

— Exemple :

Le soleil avait achevé plus de la moitié de sa course, et son char, ayant attrapé le penchant du monde, roulait plus vite qu'il ne voulait. Si ses chevaux eussent voulu profiter de la pente du chemin, ils eussent achevé ce qui restait du jour en moins d'un demi-quart d'heure; mais, au lieu de tirer de toute leur force, ils ne s'amusaient qu'à faire des courbettes, respirant un air marin qui les faisait hennir, et les avertissait que la mer était proche, où l'on dit que leur maître se couche toutes les nuits. Pour parler plus humainement et plus intelligiblement, il était entre cinq et six quand une charrette entra dans les halles du Mans.

(Scarron, *Le Roman comique*, XVII^e siècle.)

— Commentaire :

Dans la première partie de ce texte, l'auteur se moque du style «ampoulé» — ce que témoigne la dernière phrase qui «traduit» tout ce qui précède. Cette déviation consiste dans la surcharge — jusqu'au ridicule — en ornements, notamment en figures de style. L'on veut faire trop élégant, trop esthétique.

IV. Autres particularités du français actuel

1. Quelques mots sur les régionalismes :

Ils ont été très atténués par l'influence du français parisien véhiculé par les *mass media*, notamment audiovisuels. Sauf en ce qui concerne la phonétique, leur champ d'application se restreint au français populaire et familier. Sur le plan linguistique, il se limite à :

- de rares particularités morphologiques;
- quelques tournures syntaxiques;
- d'importantes traces dans le vocabulaire (essentiellement pour les termes traduisant les activités concrètes d'exploitation locale);
- des «accents» régionaux : surtout dans le rythme et l'intonation (cf. les «accents» alsacien, marseillais, etc.); dans le cadre phonématique, quelques consonnes spécifiques (la prononciation du [ʒ] en charentais), mais surtout des altérations vocaliques (notamment le degré d'aperture des [ɛ]/[e] et des [ɔ]/[o]), auxquelles s'ajoutent des traitements particuliers de l'e muet.

2. Argots et langue verte :

• Les argots :

Ils s'emploient dans le cadre d'une micro-société, en marge de la société en général, et visent deux objectifs. D'une part, ils évitent à ceux qui parlent d'être compris de personnes étrangères au milieu correspondant ; d'autre part, ils permettent, à l'inverse, l'identification réciproque des membres du groupe dès que ces derniers parlent. Il existe plusieurs types d'argots, selon les catégories de personnes qui les emploient : « casseurs » ou « braqueurs », proxénètes, etc. Ne serait-ce que pour des raisons de sécurité, ces argots évoluent et changent très vite. Certains auteurs de romans policiers se sont même amusés à créer de toutes pièces un argot propre à leurs personnages : A. Simonin, par exemple.

Les jeunes, actuellement, ont un goût marqué pour le verlan qui consiste dans l'inversion des éléments d'un mot.

Verlan = *l'envers*.

• La langue verte :

Comme les argots, la langue verte n'a pas de syntaxe propre mais seulement des éléments de vocabulaire qui, selon le registre de langue dans lequel elle est utilisée, se moulent dans la syntaxe correspondante. En revanche, si le vocabulaire des argots constitue un système complet et cohérent, la langue verte ne fait qu'émailler de termes empruntés aux argots, de façon éclectique, pour des raisons d'expressivité et d'exotisme, un autre registre de langue.

Si, dans la langue populaire, l'infiltration de l'argot constitue un phénomène d'osmose, son emploi sous forme de langue verte, dans la langue courante ou dans le registre « désinvolte », relève de causes psychologiques : mimétisme pour faire « couleur locale » et témoigner que l'on connaît bien le milieu dont on parle, pour les journalistes évoquant par exemple le monde de la drogue ; marque de liberté par rapport à la norme, pour beaucoup de gens qui se donnent en même temps un frisson d'encanaillement (cf. la mode du poissard, argot du XVIII^e siècle, à la Cour de Louis XV).

Les modalités de diffusion d'un argot peuvent être schématisées ainsi à partir du cas de la drogue :

- d'abord, il est utilisé par le monde de la drogue ;
- puis ce monde est infiltré par la police, qui véhicule l'argot correspondant ;
- ensuite, les journalistes s'emparent de ce vocabulaire et le diffusent par leurs publications ;
- le public s'en empare par jeu, puis par exotisme ;
- enfin ce vocabulaire se détache de ses origines pour prendre des valeurs figurées :

Il est complètement shouté! = *il est complètement fou*.

3. Les jargons :

Ce sont en fait des vocabulaires techniques, liés à telle ou telle activité. Lorsque ces dernières sont suffisamment vulgarisées, les termes qui les concernent passent en même temps dans le langage général.

Le « *franglais* » et « *l'hexagonal* » ont suivi ce processus. Au point de départ du premier, deux phénomènes sont à prendre en considération : l'origine anglo-saxonne des techniques et des sciences correspondantes (informatique, commercialisation, publicité, etc.) et l'absence immédiate de traduction en français des termes techniques utiles ou, plus rarement, leur manque d'acceptabilité. Ainsi, les mots anglais — ou construits à cette image — sont d'abord véhiculés en italiques, puis entre guillemets avant de s'employer sans marque particulière, voire de former des dérivés (**management** a donné naissance au verbe **manager**, du premier groupe, prononcé à la française).

Comme pour le *franglais*, l'*hexagonal* n'est pas le seul résultat d'une nécessité de précision et d'exactitude.

Le snobisme, le vœu d'avoir l'air compétent, initié, interviennent pour beaucoup dans leur diffusion. Nous proposerons d'abord un exemple, involontaire de la part de son auteur comme nous le signalons ci-dessous, de l'*hexagonal*.

— Exemple :

Dans le domaine de l'économie, nous citerons ces quelques lignes extraites d'un article publié dans *L'Expansion* (journal économique mensuel destiné à un large public) de juillet-août 1973 (p. 75) :

IBM doit alors développer une stratégie complexe qui consiste à faire couvrir le plus largement possible son investissement dans sa recherche-développement, dans ses fabrications industrielles, dans ses activités commerciales et par-commerciales, par sa perception de redevances. Mais comment empêcher que les évolutions technologiques viennent désordonner cet édifice de profits, si ce n'est en rythmant soi-même l'innovation et l'obsolescence, en enfermant la clientèle dans un réseau de liens intellectuels et matériels, en dissuadant la concurrence de proposer d'autres solutions que celles que l'on préconise soi-même? Toute une industrie, ses produits, ses marchés se trouvent ainsi condamnés, non pas vraiment au monopole, mais à un leadership implacable, contrôlant jalousement les voies de son développement technique et commercial.

— Commentaire :

Le mot *l'hexagonal* a été lancé par R. Beauvais dans son livre portant ce titre chez Hachette, dans une collection d'humour.

■ Définition possible : exemple de langage volontairement complexe et savant employé par certaines catégories de personnes pour mettre en relief leur compétence et leurs connaissances — vraies ou supposées.

■ Caractéristiques :

* phrases longues, assorties de nombreuses propositions dépendantes (ou subordonnées);

* emploi fréquent de tournures de forme ou de sens passif (**il a été constaté que...; il s'avère que...**);

VI. STYLE

- * importance des substantifs, des adjectifs (descriptifs et relationnels), des adverbes (de manière, entre autres);
- * dans l'ensemble, vocabulaire
 - systématiquement abstrait;
 - constitué de mots longs en **-ment/-tion**;
 - emploi de termes à couleur mathématique (**sphère d'influence, hautes sphères, plage d'utilisation**, etc.);
 - utilisation de vocables issus des sciences humaines; notamment de l'économie (ce qui rejoint le français), de la psychanalyse, etc.
- * recherche systématique (c'est du moins l'impression que ce langage laisse au profane) de mots savants ou rares;
- Où trouver de l'hexagonal ?
 - * dans la langue politique;
 - * dans la langue administrative, celle des « *technocrates* »;
 - * dans des journaux lus par une certaine catégorie socio-culturelle et professionnelle (quotidiens, tels que *Le Monde*, *Le Figaro*; hebdomadaires, comme *Le Point*, *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*; mensuels, ainsi de *L'Expansion*, *Le Management*).
- Qui utilise l'hexagonal ?
 - * le milieu des cadres supérieurs publics et privés;
 - * les grands commis de l'administration;
 - * les milieux intellectuels snobs.

CONCLUSION

Les conditions de la communication et les registres de langue

D'une façon générale, la question multiple qui se pose est la suivante :

- qui parle ?
- qui parle à qui ?
- de quoi ?
- dans quelles circonstances ?

Analysons ces données.

1. *Qui parle ?*

Le premier problème réside dans la compétence de base. Ensuite, on observera que plus on monte dans l'échelle socio-culturelle et socio-professionnelle, et plus la diversification des registres et des moyens d'expression en général se fait grande.

S'ajoute à cela un problème d'âge : plus les locuteurs sont jeunes et plus grande est la diversité, non moins que le désir de marquer sa compétence, réelle ou présumée.

2. Qui parle à qui ?

Il faut distinguer selon que les milieux socio-culturels et socio-professionnels sont de même niveau ou différents. Interviendront encore l'état émotionnel, le degré d'implication, la relation affective.

S'ajouteront à ces données trois types de relations :

- problèmes de sexe : identiques (masculin ensemble, féminin ensemble); différents : (homme[s] s'adressant à une/des femme[s]; inversement);
- questions d'âge : identique ; différent (plus âgé s'adressant à plus jeune ; inversement);
- engagement idéologique, réel ou affecté : depuis une vingtaine d'années, on observe une tendance certaine au mimétisme à l'égard des responsables politiques et syndicaux de la part de ceux qui les suivent.

N.B. : Dans toutes les situations de communication, le locuteur fait un clivage entre ceux qu'il considère comme des « *interlocuteurs valables* » (à qui la communication peut s'adresser et dont les réactions supposées manifestent une adaptation — escomptée, au moins, sinon supposée —) et les « *figurants* » (tous les autres, présumés non compétents ou non intéressés... sinon inintéressants).

3. De quoi ?

a) Problèmes professionnels :

- la compétence attendue des interlocuteurs encourage à l'utilisation du jargon ;
- celle du locuteur l'amène à faire de l'émaillage de jargon, affirmation de sa compétence n'ayant comme limite que la rupture de l'intercompréhension.

b) Problèmes culturels :

- émaillage possible de jargon ;
- affectation de mélange de registres (cf. le « désinvolte »);
— possibilité d'emploi de termes rares ;
— comportement d'adhésion, réelle ou feinte, allant jusqu'au discours parallèle — l'interprétation personnelle se séparant de la description et de l'évaluation technique.

c) Problèmes personnels et relationnels :

- tendance au langage courant familier, émaillé d'argot, pour l'expressivité ;
- intervention possible de jargon, dans un cadre de connivence construite ou présumée ;
- souci d'expressivité et d'intensité — pour entraîner conviction et adhésion.

d) Problèmes de la vie quotidienne :

- mimétisme du langage vis-à-vis du thème traité, dans le cadre de la langue courante familière ;
- tous les comportements gestuels et mimiques viennent en complément — sinon en substitution du langage.

VI. STYLE

4. Dans quelles conditions ?

Il faut d'abord distinguer l'écrit et l'oral, le premier étant toujours plus châtié que le second.

a) Conditions formelles :

● *Homogènes* (= adhésion des interlocuteurs à cette caractéristique de la situation).

= restriction des registres au soigné homogène, voire au soutenu.

Mais si l'on a le premier cas, il est possible que se glissent quelques termes imagés (argot et jargon) et des termes accréditant la compétence de celui qui s'exprime (termes techniques).

Dans le cas du registre soutenu, le jargon peut prendre une place croissante à mesure que la compétence se révèle plus homogène entre les interlocuteurs.

● *Non homogènes* (réalité ou affectation de non prise en compte totale ou partielle de cette réalité, de ces conditions). On aura alors un dosage variable entre le formel et l'informel ; il sera lié au degré d'aisance dans la situation et de souci de dénonciation de cette situation.

Plus l'aisance s'amenuisera, plus la place sera grande pour la langue soignée.

b) Conditions informelles :

On assiste ici à un mélange de registres alliant ;

● comme référence de fond, une langue plus ou moins soignée ;

● de la langue familière, voire de l'argot, pour l'exotisme, et de la langue populaire occasionnellement, auxquelles s'ajoutera peut-être du jargon, comme attestation de compétence et élément de crédibilité.

c) Intime :

La trame sera familière, émaillée d'éléments expressifs divers, sans que le jargon (si le thème s'y prête) en soit exempt.

De façon générale :

Quatre points sont à prendre en considération.

● L'écrit est toujours plus soigné sur l'oral.

● Pour identifier un registre de langue, la syntaxe est un critère bien meilleur que le vocabulaire.

● L'éducation et le degré d'instruction sont à mettre en corrélation avec les origines socio-culturelles et socio-professionnelles ; l'une et les autres peuvent jouer en antagonisme, en complémentarité ou en renforcement, selon les cas.

● L'implication affective, d'une part est décroissante quand on va du populaire au soutenu, d'autre part peut décapoter ce que l'éducation a tenté d'inculquer, de niveler ou de masquer.

N.B. : Ces quelques remarques ne prétendent pas à une théorie de la communication, mais elles peuvent aider, en la pratique qui est notre visée dans cet ouvrage, le lecteur à trouver le moyen d'expression le plus adapté à ce qu'il veut exprimer efficacement compte tenu des conditions dans lesquelles il se trouve.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LA COMMUNICATION

Chapitre 1. Langage et communication

- I. Théorie de la communication, p. 5.
- II. Langue écrite et langue parlée, p. 8
- III. La rhétorique, p. 8.
- IV. Les fonctions du langage dans l'expression et la communication, p. 9.

Chapitre 2. Expression et communication écrite

- I. L'écriture, p. 10.
- II. Le message écrit, p. 10.
- III. Les types de messages écrits, p. 10.
- IV. La communication et l'expression littéraire, p. 12.

Chapitre 3. Expression et communication orale

- I. Éléments et caractéristiques, p. 14.
- II. La communication orale avec échange, p. 14.
- III. Les différents types de réunions avec échange, p. 15.
- IV. Les conditions matérielles de la communication orale avec échange, p. 16.
- V. Les problèmes psychologiques dans les réunions avec échange, p. 17.
- VI. Types de communication orale sans échange, p. 18.

Chapitre 4. Les systèmes de signification

- I. Expression, communication et société, p. 19.
- II. Expression et personnalité, p. 20.

DEUXIÈME PARTIE

ORTHOGRAPHE ET PRONONCIATION

Chapitre 1. La prononciation

- I. Sons et articulation, p. 23.
- II. Les voyelles, p. 25.
- III. Les consonnes, p. 27.
- IV. Les phénomènes suprasegmentaux, p. 30.

Chapitre 2. L'orthographe

- I. Généralités, p. 31.
- II. Définition de l'orthographe, p. 31.
- III. La majuscule, p. 32.
- IV. Les signes auxiliaires, p. 34.
- V. Coupure des mots en fin de ligne, p. 35.
- VI. Particularités, p. 36.
- VII. En conclusion, p. 36.

TROISIÈME PARTIE

PROBLÈMES GRAMMATICaux

Chapitre 1. Les nominaux

L'adjectif qualificatif

- I. Variation en genre, p. 39.
- II. Variation en nombre, p. 41.
- III. Les degrés de l'adjectif qualificatif, p. 43.

L'article

- I. Contraction de l'article, p. 44.
- II. Le partitif, p. 44.
- III. Répétition de l'article, p. 45.
- IV. Absence de l'article, p. 46.

Le démonstratif

- I. Emploi des formes composées, p. 47.
- II. Sens et emplois du déterminant, p. 47.
- III. Emplois du pronom, p. 48.

Le nom

- I. Le genre du nom, p. 49.
- II. La marque du féminin des noms animés, p. 51.
- III. Le nombre dans le nom, p. 53.

Le possessif

- I. Concurrence entre article et possessif, p. 57.
- II. Singulier ou pluriel?, p. 57.
- III. Particularités, p. 57.
- IV. Emplois de *mien*, *tien*, etc., p. 58.

Le pronom personnel

- I. Ordre de succession, p. 58.
- II. Emplois particuliers, p. 58.
- III. Formes conjointes, p. 59.
- IV. Verbe conjugué + infinitif : place du pronom conjoint, p. 60.

V. *En* et *y*, p. 60.

VI. Formes dissociables (= *moi*, *toi*, *soi*, etc.), p. 60.

VII. *Soi*, p. 61.

Le relatif

- I. Indications générales, p. 61.
- II. Emplois de *qui*, p. 62.
- III. Emplois de *que*, p. 62.
- IV. Emplois de *quoi*, p. 63.
- V. Emplois de *dont*, p. 63.
- VI. Emploi de *où*, p. 64.
- VII. *Quiconque*, p. 64.
- VIII. Le relatif complexe, de type *lequel*, p. 64.

Chapitre 2. Les invariables

L'adverbe

- I. Les adverbes anaphoriques, p. 65.
- II. Variabilité des adjectifs employés comme adverbes, p. 65.
- III. Place de l'adverbe, p. 66.

Les conjonctions

- I. La conjonction de coordination, p. 67.
- II. La conjonction de subordination, p. 67.

Introduceurs

- I. *Voici*, *voilà*, p. 68.
- II. Préposition, p. 69.
- III. Conjonction, p. 69.
- IV. Termes divers, p. 69.

Le mot-phrase

- I. Types de mots-phrases, p. 70.
- II. Espèces, p. 70.

III. Oui/non, p. 70.

Ne explétif

I. Après certains verbes, p. 71.

II. Avec certaines conjonctions, p. 71.

La préposition

I. Régime implicite, p. 72.

II. Répétition de la préposition, p. 72.

III. Omission ou absence de la préposition, p. 73.

IV. Remarques sur *à, dans, sur* + lieu, p. 73.

V. Remarques sur *en*, p. 73.

Chapitre 3. Le verbe

Accord des verbes

I. Généralités, p. 74.

II. Accords de type verbal, p. 75.

III. Accords de type nominal, p. 77.

Auxiliaires et semi-auxiliaires

I. Les auxiliaires *être* et *avoir*, p. 82.

II. Les semi-auxiliaires, p. 82.

Emploi du conditionnel

I. Le conditionnel, comme futur du passé, p. 83.

II. Expression de la concession, p. 84.

III. Nuances diverses, p. 84.

Faire comme substitut

I. Dans une proposition de comparaison, p. 84.

II. Dans une interrogative, p. 85.

III. Faire dans une incise, p. 85.

IV. Faire dans des expressions, p. 85.

Les impersonnels

I. Les verbes essentiellement impersonnels, p. 85.

II. Verbes employés impersonnellement, p. 86.

Les formes pronominales

I. Indications générales, p. 87.

II. Les quatre valeurs de la forme pronominale, p. 87.

Le subjonctif

I. Définition générale d'emploi, p. 88.

II. En indépendante ou en principale, p. 88.

III. Complétive, p. 89.

IV. Circonstancielle, p. 91.

V. Relative, p. 93.

Valeur des temps de l'indicatif

I. Le présent, p. 94.

II. L'imparfait, p. 95.

III. Le plus-que-parfait, p. 96.

IV. Le passé simple, p. 97.

V. Le passé composé, p. 97.

VI. Le passé antérieur, p. 98.

VII. Le futur simple, p. 98.

VIII. Le futur antérieur, p. 99.

La concordance des temps

I. Principe, p. 99.

II. L'utilisation de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif, p. 100.

III. Absence de concordance, p. 100.

QUATRIÈME PARTIE

LA LANGUE AU SERVICE DE LA PENSÉE

Chapitre 1. Les notions

L'expression du degré

- I. Le degré relatif, p. 103.
- II. Le degré absolu, p. 106.
- III. Le degré appliqué à des noms, p. 107.

L'identité

- I. *Certain*, p. 108.
- II. *Même*, p. 108.
- III. *Le même*, p. 108.
- IV. *Tel*, p. 108.
- V. *Tel quel*, p. 108.

L'indétermination

- I. *Autre*, p. 109.
- II. *Autrui*, p. 109.
- III. *Autre chose*, p. 109.
- IV. *On*, p. 109.
- V. *Quelque, quelque chose et quelqu'un*, p. 110.
- VI. *Quelconque, quiconque*, p. 110.
- VII. *Un tel* ou *untel*, p. 111.
- VIII. *Tout*, p. 111.
- IX. Indéfinis occasionnels, p. 111.

La notion de passif

- I. La forme spécifique du passif, p. 111.
- II. Autres solutions, p. 112.

L'expression de la quantité

- I. Les numéraux, p. 112.
- II. L'adverbe de degré, p. 115.
- III. Les indéfinis, p. 116.

Chapitre 2. Les relations

L'expression de la pensée

- I. Une déclaration, p. 119.
- II. Une constatation, p. 119.
- III. L'affirmation d'une certitude plus ou moins grande, p. 120.
- IV. Une éventualité, un doute, une négation, p. 120.
- V. Une appréciation, un conseil, p. 120.

L'expression des sentiments

- I. Le mot-phrase, p. 121.
- II. Phrase simple énonciative, p. 121.
- III. Phrase à deux verbes, p. 122.

L'expression de la volonté

- I. Dans une proposition indépendante, p. 122.
- II. Dans une phrase complexe, p. 123.

Chapitre 3. Les circonstances

L'expression du but

- I. Dans une proposition, p. 124.
- II. Dans une subordonnée au subjonctif, p. 124.
- III. Avec l'infinitif, p. 125.
- IV. Dans une relative, p. 125.

L'expression de la cause

- I. Dans le cadre d'une proposition, p. 125.
- II. Deux propositions indépendantes, p. 126.
- III. Une subordonnée conjonctive, p. 126.
- IV. Une relative, p. 128.
- V. Une proposition participiale, p. 128.

L'expression de la comparaison

- I. Formes grammaticales, p. 128.
- II. La proposition, p. 128.
- III. La conformité, p. 129.
- IV. L'opposition, p. 129.
- V. Égalité et inégalité, p. 129.

L'expression de la concession

- I. Dans une proposition, p. 131.
- II. Dans des propositions indépendantes, p. 132.
- III. Dans une subordonnée conjonctive, p. 132.
- IV. Dans une relative, p. 133.

L'expression de la condition

- I. Dans une proposition, p. 133.
- II. Deux propositions indépendantes, p. 134.
- III. Une subordonnée conjonctive, p. 134.
- IV. Une relative, p. 135.

L'expression de la conséquence

- I. Dans une proposition, p. 136.
- II. Deux indépendantes, p. 136.
- III. Subordonnée de conséquence, p. 137.
- IV. Proposition relative, p. 137.

CINQUIÈME PARTIE

VOCABULAIRE

Chapitre 1. Quelques erreurs courantes à éviter

- Note liminaire, p. 139.
- I. Problème de prononciation, p. 140.
 - II. Les homonymes, p. 140.
 - III. Impropropriétés, p. 143.
 - IV. Paronymes, p. 146.
 - V. Faux sens et contresens, p. 157.
 - VI. Néologismes et jargon, p. 158.
 - VII. Constructions erronées, p. 159.

Chapitre 2. Choisir le mot juste

- I. Quelques mots de présentation, p. 161.
- II. *Avoir*, p. 161.
- III. *Il y a, être, se trouver* et équivalents, p. 162.
- IV. *Bien* (adverbe), p. 164.
- V. *Bon* (adjectif), p. 165.
- VI. *Dire*, p. 168.
- VII. *Donner*, p. 170.

- VIII. *Faire*, p. 172.
- IX. *Grand*, p. 175.
- X. *Gros*, p. 177.
- XI. *Idée*, p. 178.
- XII. *Laisser*, p. 179.
- XIII. *Mauvais*, p. 179.
- XIV. *Mettre*, p. 181.
- XV. *Paraître*, p. 184.
- XVI. *Penser*, p. 184.
- XVII. *Prendre*, p. 185.
- XVIII. *Regarder*, p. 188.
- XIX. *Savoir*, p. 188.
- XX. *Sentir*, p. 189.
- XXI. *Tenir*, p. 190.
- XXII. *Vitesse* (idée de), p. 192.
- XXIII. *Voir*, p. 193.
- XXIV. *Vouloir*, p. 195.
- XXV. *Vrai* (idée de), p. 196.